

BUT

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA  
REGION AU MOYEN D'UN AEROPORT ADEQUAT .

### RECOMMANDATIONS

- 1) RECONNAITRE LE PLAN D'ENSEMBLE POUR LE DEVELOPPEMENT  
A LONG TERME DE L'AEROPORT.
- 2) PRENDRE LES MESURES NECESSAIRES A L'APPLICATION DANS  
LES ANNEES A VENIR D'UN TEL PLAN DE DEVELOPPEMENT.

ACTIONS IMMEDIATES

AUCUNE DEPENSE CAPITALE ADDITIONNELLE -

APPROBATION DU REGLEMENT NECESSAIRE DE ZONAGE EN HAUTEUR -

ENREGISTREMENT DE CE REGLEMENT DE ZONAGE AUPRES DU  
MINISTERE DES TRANSPORTS -

NORMES DE ZONAGE

BANDE DE BASE

500' DE L'AXE DE PISTE  
300' AU DELA DU SEUIL

SURFACE D'APPROCHE

PENTE 1/50  
1000' DE LARGE A LA BANDE DE BASE  
4000' DE LARGE A 10000' PLUS LOIN  
PENTE 1/40 AU DELA DE 10000'

SURFACE DE TRANSITION

PENTE 1/7  $\perp$  A L'AXE DE PISTE DEPUIS LES COTES DE LA BANDE  
DE BASE JUSQU'A UNE HAUTEUR DE 150'

SURFACE HORIZONTALE

150' DE HAUTEUR DANS UN RAYON HORIZONTAL DE 13000'

SURFACE CONIQUE

PENTE 1/20 DEPUIS SURFACE HORIZONTALE JUSQU'A UNE HAUTEUR  
DE 500'